NATIONS UNIES **EP**

Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/99/73
9 novembre 2026

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-dix-neuvième réunion
Montréal, 7-11 décembre 2026
Point 9 c) de l'ordre du jour provisoire[1]

PROPOSITION DE PROJET : SRI LANKA

Le présent document contient les observations et la recommandation du Secrétariat sur la proposition de projet suivante :

Élimination

• Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase II, troisième tranche)	PNUD et PNUE	Approbation globale

[1] UNEP/OzL.Pro/ExCom/99/1

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

Sri Lanka

TITRE DU PROJET	AGENCE	RÉUNION D'APPROBATION	MESURE DE CONTRÔLE
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase II)	PNUD (principale), PNUE	86e	Élimination de 100 % d'ici 2030

DONNÉES AU TITRE DE L'ARTICLE 7 (annexe C, groupe I)	Année : 2025	4,46 tonnes PAO

DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (tonnes PAO)							Année : 2025
Substance	Aérosols	Mousses	Lutte contre l'incendie	Réfrigération		Solvant	Consommation totale du secteur
				Fabrication	Entretien		
HCFC-22					4,46		4,46
HCFC-123					0,01		0,01
HCFC-141b							

DONNÉES SUR LA CONSOMMATION (tonnes PAO)			
Référence 2009-2010 :	13,90	Point de départ des réductions globales durables :	13,90
CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT			
Déjà approuvée :	9,14	Restante :	0,00

PLAN D'ACTIVITÉS APPROUVÉ		2026	2027	2028	Total
PNUD	Élimination des SAO (tonnes PAO)	0,42	0,00	0,00	0,42
	Financement ($US)	56 928	0	0	56 928
PNUE	Élimination des SAO (tonnes PAO)	0,68	0,00	0,00	0,68
	Financement ($US)	98 084	0	0	98 084

DONNÉES DU PROJET			2020	2021-2023	2024	2025	2026	2027-2029	2030	Total
Consommation (tonnes PAO)	Limites fixées par le Protocole de Montréal		9,04	9,04	9,04	4,52	4,52	4,52	0	s.o.
	Valeur maximale autorisée		9,04	9,04	9,04	4,52	4,52	4,52	0	s.o.
Montants approuvés en principe ($US)	PNUD	Coûts du projet	216 200	0	413 200	0	53 200	0	62 400	745 000
		Coûts d'appui	15 134	0	28 924	0	3 724	0	4 368	52 150
	PNUE	Coûts du projet	200 800	0	85 800	0	86 800	0	41 600	415 000
		Coûts d'appui	26 104	0	11 154	0	11 284	0	5 408	53 950
Fonds approuvés par le Comité exécutif ($US)		Coûts du projet	417 000	0	499 000	0				916 000
		Coûts d'appui	41 238	0	40 078	0				81 316
Total des fonds recommandés pour approbation à la présente réunion ($US)		Coûts du projet					140 000			140 000
		Coûts d'appui					15 008			15 008

Recommandation du Secrétariat :	Approbation globale

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement du Sri Lanka, le PNUD, en tant que principale agence d'exécution, a présenté une demande de financement pour la troisième tranche de la phase II du Plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH), d'un coût total de 155 008 $US, comprenant 53 200 $US, auxquels s'ajoutent des coûts d'appui d'agence de 3 724 $US pour le PNUD et de 86 800 $US, auxquels s'ajoutent des coûts d'appui d'agence de 11 284 $US, pour le PNUE.[2] La soumission comprend un rapport périodique sur la mise en œuvre de la deuxième tranche, le rapport de vérification de la consommation de HCFC pour la période 2020-2025, ainsi que le plan de mise en œuvre de la tranche pour la période 2027-2030.

Rapport sur la consommation de HCFC

2. Le gouvernement du Sri Lanka a déclaré une consommation de 4,46 tonnes PAO de HCFC en 2025, qui est inférieure de 68 % à la valeur de référence du pays pour les HCFC aux fins de conformité. Le tableau 1 résume la consommation de HCFC pour la période 2021-2025.

Tableau 1. Consommation de HCFC au Sri Lanka pour la période 2021-2025 (données visées à l'article 7)

HCFC	2021	2022	2023	2024	2025	Référence
HCFC-22	155,98	139,14	155,92	159,07	81,04	218,40
HCFC-123	0,00	0,00	0,00	0,00	0,30	0,00
HCFC-141b	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16,80
Total (tm)	**155,98**	**139,14**	**155,92**	**159,07**	**81,34**	**235,20**
Tonnes PAO						
HCFC-22	8,58	7,65	8,58	8,75	4,46	12,00
HCFC-123	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00
HCFC-141b	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,90
Total (tonnes PAO)	**8,58**	**7,65**	**8,58**	**8,75**	**4,46**	**13,90**

3. La consommation de HCFC au Sri Lanka est restée relativement stable de 2021 à 2024, puis a diminué en 2025, conformément au Protocole de Montréal. Cette baisse reflète la réduction du parc d'équipements fonctionnant au HCFC-22 et la pénétration croissante des fluides frigorigènes de substitution, soutenues par les activités mises en œuvre dans le cadre des phases I et II du PGEH. La consommation restante de HCFC dans le pays concerne principalement le HCFC-22 et est presque entièrement liée à l'entretien des équipements de réfrigération et de climatisation (RAC) existants, la demande principale provenant des sous-secteurs de la climatisation résidentielle et commerciale. Alors que le R-410A était initialement devenu la principale technologie de remplacement, l'utilisation du HFC-32 s'est considérablement développée ces dernières années sur le marché de la climatisation résidentielle. Une très faible quantité de HCFC-123 a été signalée en 2025 ; elle concerne l'entretien des équipements restants en service utilisant ce frigorigène, principalement de grands refroidisseurs présents dans les hôtels et le secteur de l'industrie.

Rapport sur la mise en œuvre du programme de pays

4. Les données sur la consommation de HCFC fournies par le gouvernement du Sri Lanka dans son rapport sur la mise en œuvre du programme de pays pour 2025 correspondent aux données communiquées en vertu de l'article 7 du Protocole de Montréal.

[2] Conformément à la lettre du 28 septembre 2026 adressée par le ministère de l'Environnement du Sri Lanka au PNUD.

Rapport de vérification

5. Le rapport de vérification a confirmé que le gouvernement mettait en œuvre un système de licences et de quotas pour les importations et les exportations de HCFC et que la consommation totale de HCFC déclarée au titre de l'article 7 du Protocole de Montréal pour la période 2020-2025 était correcte (comme indiqué dans le tableau 1 ci-dessus). La vérification a conclu que le Sri Lanka avait réussi à maintenir sa consommation de HCFC dans les limites convenues dans le cadre de l'accord conclu entre le pays et le Comité exécutif, qu'il disposait d'un système solide et transparent de gestion de la consommation de HCFC, et que le système de licences et de quotas fonctionnait efficacement et s'appuyait sur des applications numériques facilitant l'approbation rapide des autorisations et garantissant la responsabilité. Le rapport de vérification comprenait des recommandations invitant le pays à continuer de renforcer l'efficacité du système de licences et de quotas, à maintenir une surveillance administrative stricte, à améliorer encore les systèmes de suivi électroniques, à garantir un rapprochement en temps opportun des données avec les rapports sur la mise en œuvre du programme de pays et les rapports au titre de l'article 7, et à maintenir un dialogue étroit avec les importateurs.

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la deuxième tranche de la phase II du Plan de gestion de l'élimination des HCFC

Cadre juridique

6. Depuis le rapport sur la tranche précédente, le gouvernement du Sri Lanka a publié une mesure réglementaire supplémentaire par le biais du Journal officiel extraordinaire n° 4187/29, qui interdit l'importation d'équipements et d'appareils contenant des frigorigènes HCFC après le 6 juin 2026. L'unité nationale de l'ozone (UNO) a organisé quatre réunions avec les douanes et le Département du contrôle des importations et des exportations afin de renforcer les mécanismes de coordination et d'améliorer les procédures de surveillance des importations et des exportations. Des consultations avec les parties prenantes ont été menées pour faciliter l'attribution et la gestion des quotas de HCFC, et sept réunions ont été organisées pour examiner les allocations d'importation et garantir le respect des cibles de consommation de la phase II.

7. En outre, des discussions ont été engagées sur l'élaboration et/ou la révision de normes, codes et réglementations visant à faciliter l'adoption et l'exploitation en toute sécurité de technologies de réfrigération basées sur des fluides frigorigènes à faible potentiel de réchauffement planétaire (PRP). Cela a notamment consisté à étudier la mise en place d'un code de bonnes pratiques national pour les fluides frigorigènes à base d'hydrocarbures (HC), d'ammoniac et de dioxyde de carbone (CO_2). Trente consultations ont été menées avec des institutions techniques et des organismes de réglementation afin d'évaluer les lacunes réglementaires et les possibilités de renforcement des mécanismes de surveillance et de contrôle.

8. Au cours de la deuxième tranche, cinq ateliers de formation ont été organisés à l'intention de 107 agents des douanes affectés aux points de dédouanement des marchandises (dont 11 femmes) ; ces ateliers portaient sur la surveillance des importations de HCFC, la vérification des documents, les codes du Système harmonisé (SH) et les pratiques de sécurité relatives aux envois de frigorigènes inflammables. Un atelier a été organisé à l'intention de 87 transitaires/commissionnaires et importateurs de fluides frigorigènes (dont 32 femmes) sur le respect des réglementations existantes et à venir, les bonnes pratiques en matière de documentation et le renforcement des mesures de contrôle. Cinq appareils d'identification des fluides frigorigènes ont été acquis et distribués à certains points d'entrée afin d'améliorer les capacités de détection et de réduire le risque d'importations illicites ou faussement déclarées.

Secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération

9. Sept sessions de formation ont été organisées à l'intention de 381 techniciens en équipements de réfrigération et de climatisation (RAC), issus des secteurs formel et informel, sur les bonnes pratiques

d'entretien et la manipulation des fluides frigorigènes inflammables. Ces sessions ont porté sur l'installation et l'entretien des équipements utilisant des fluides frigorigènes inflammables et d'autres fluides de substitution, la détection des fuites, la récupération des fluides frigorigènes et les pratiques d'entretien visant à améliorer l'efficacité énergétique. Deux formations spécialisées ont été dispensées à 96 techniciens (dont 5 femmes) et portaient sur la réfrigération commerciale et industrielle et sur les refroidisseurs. Des outils ont été acquis et distribués à neuf centres de formation professionnelle répartis dans tout le pays.[3] La mise en place d'une base de données en ligne répertoriant les techniciens et les ateliers d'entretien a été engagée. Elle sera accessible au public et fournira des informations sur les compétences des techniciens et l'emplacement des ateliers. Son lancement est prévu au cours de la troisième tranche. Des travaux ont débuté avec le Conseil de l'ingénierie du Sri Lanka sur une proposition visant la mise en œuvre progressive d'un système obligatoire de certification et d'enregistrement des techniciens.

10. Un soutien continu a été apporté aux établissements d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP) afin qu'ils organisent des examens et des évaluations pratiques pour les techniciens en équipements de réfrigération et de climatisation du secteur informel dans le cadre du dispositif de reconnaissance des acquis (RPL) pour les programmes de certification NVQ3 et NVQ4 basés sur les compétences.[4] Au total, 124 techniciens ont suivi les sessions de préparation et ont passé les examens dans le cadre du système RPL, dont 102 pour la certification NVQ-3 et 22 pour la certification NVQ-4.

11. Quatre sessions de formation ont été organisées à l'intention des exploitants des centres existants de récupération et de régénération des fluides frigorigènes (R&R) afin de renforcer leurs capacités. Des visites de suivi ont été effectuées dans cinq centres de régénération pour évaluer les performances opérationnelles et les pratiques en matière de communication des données. La quantité totale de fluides frigorigènes régénérés au cours de la période couverte par la tranche s'est élevée à 1 495 kg de HCFC-22, et des mesures ont été mises en œuvre pour améliorer la tenue des registres et la cohérence des rapports grâce à un suivi régulier des stocks et des mouvements de fluides frigorigènes dans les centres de R&R, à la tenue d'un registre consignant les activités et à la communication des données pertinentes à l'UNO à la fin de l'année.

12. L'étude de faisabilité sur l'utilisation des refroidisseurs à HCFC a été achevée ; elle évalue la viabilité technique et économique de la transition des refroidisseurs existants fonctionnant aux HCFC vers des technologies de remplacement. Les conclusions ont été diffusées lors d'un atelier réunissant les parties prenantes, notamment les recommandations concernant les futures mesures réglementaires et la planification des investissements dans le cadre de la phase II du PGEH ainsi que les futures activités de réduction progressive des HFC.

13. En ce qui concerne les activités de vulgarisation, du matériel de sensibilisation a été élaboré à l'intention du grand public afin de le sensibiliser davantage au refroidissement durable, notamment par la réimpression de 2 000 brochures sur la protection de la couche d'ozone et du climat. Des activités de sensibilisation sectorielles ont également été menées à l'intention des utilisateurs finaux, des ingénieurs et des planificateurs. Deux supports d'information ont été élaborés et diffusés[5] et un concours a également été

[3] Y compris des pompes à vide rotatives à deux étages, des détecteurs de fuites électroniques, divers manomètres à collecteur, des pistolets à eau haute pression, des souffleurs d'air, des outils de sertissage, des clés, des clés dynamométriques, des kits de chalumeaux de soudage et de découpe au gaz, des outils de cintrage et de finition de tubes, des cintreuses de tubes, des coupe-tubes, des multimètres numériques à pince, des régulateurs d'azote et d'oxygène, des multimètres numériques et analogiques, des analyseurs de gaz frigorigènes, des testeurs d'agent de refroidissement, des sertisseuses hydrauliques de flexibles de climatisation automobile.

[4] La qualification professionnelle nationale (NVQ) est le système national de certification des compétences professionnelles et techniques. Le niveau NVQ-3 correspond à celui d'un ouvrier qualifié, capable d'effectuer des tâches de manière autonome et ayant démontré ses compétences dans son métier. Le niveau NVQ-4 correspond à un niveau plus avancé de technicien/artisan, doté de compétences plus étendues.

[5] Les supports produits comprennent : 1. Comment choisir, installer et entretenir un système de climatisation pour votre logement ? 2. Réduire les conséquences environnementales et économiser l'énergie !

organisé pour récompenser le meilleur apprenti technicien en équipements de réfrigération et de climatisation (RAC) parmi différents secteurs, auquel ont participé au total 26 techniciens (dont une femme).

Mise en œuvre et suivi du projet

14. Sur les 46 000 $US approuvés pour les activités de suivi du projet au titre de la deuxième tranche, 33 422 $US ont été décaissés pour le personnel du projet et les consultants (26 842 $US), les déplacements nationaux (1 778 $US), les réunions et ateliers (3 527 $US), et d'autres dépenses (1 275 $US).

Niveau de décaissement des fonds

15. En septembre 2026, sur les 905 550 $US[6] approuvés à ce jour, 554 938 $US avaient été décaissés (352 707 $US pour le PNUD et 202 231 $US pour le PNUE), comme le montre le tableau 2. Le solde de 350 612 $US sera décaissé au cours de la mise en œuvre de la troisième tranche.

Tableau 2. Rapport financier sur la phase II du PGEH pour le Sri Lanka ($US)

Tranche		PNUD	PNUE	Total	Taux de décaissement (%)
Première	Approuvée*	209 930	196 620	406 550	95
	Décaissée	209 930	178 075	388 005	
Deuxième	Approuvée	413 200	85 800	499 000	33
	Décaissée	142 777	24 156	166 933	
Total	**Approuvée**	**623 130**	**282 420**	**905 550**	**61**
	Décaissée	**352 707**	**202 231**	**554 938**	
	Solde	**270 423**	**80 189**	**350 612**	

*Compte tenu de la pénalité déduite de la première tranche.

Plan de mise en œuvre de la troisième tranche de la phase II du Plan de gestion de l'élimination des HCFC

16. Les activités suivantes seront mises en œuvre entre janvier 2027 et juin 2030 :

a) Les activités en matière de politiques, de réglementations et de mise en application comprennent :

i) Poursuivre le renforcement du système d'octroi de licences et de quotas pour les HCFC et les équipements utilisant des substances réglementées, notamment en organisant des réunions avec les autorités douanières et les autorités chargées de l'importation et de l'exportation afin de renforcer la surveillance ; élaborer ou réviser des normes et des codes à adopter concernant l'exploitation et l'entretien des technologies utilisant des fluides frigorigènes à faible PRP, y compris un code de bonnes pratiques national pour l'utilisation des hydrocarbures, de l'ammoniac et du CO_2, et organiser des réunions avec les parties prenantes concernées ; réaliser une étude de faisabilité sur les contrôles de qualité des fluides frigorigènes importés (PNUD) (4 200 $US et fonds provenant de la tranche précédente) ;

ii) Achèvement des formations restantes destinées aux agents des douanes aux points de dédouanement des marchandises prévues dans les deux tranches précédentes, ainsi que trois sessions supplémentaires pour un total de 45 agents supplémentaires, portant sur les interventions d'urgence et les pratiques de sécurité pour la manipulation des fluides frigorigènes inflammables et des équipements de réfrigération et de climatisation utilisant des fluides frigorigènes inflammables dans

[6] Compte tenu de la réduction appliquée à la première tranche au titre de la décision 86/42, s'élevant à 6 270 $US pour le PNUD, majorée des coûts d'appui de l'agence, et à 4 180 $US pour le PNUE, majorée des coûts d'appui de l'agence.

les entrepôts des douanes ; un atelier de formation destiné aux transitaires, aux agents de dédouanement et aux importateurs, réunissant 25 participants, afin de les informer concernant la réglementation actualisée et les mesures de contrôle existantes et à venir, ainsi que de l'utilisation des codes SH corrects lors de la présentation des documents de dédouanement (PNUE) (5 500 $US et fonds provenant de la tranche précédente) ;

b) Les activités de renforcement des capacités dans le secteur de l'entretien des équipements de réfrigération et de climatisation comprennent :

i) La poursuite de la formation des techniciens prévue dans le cadre des tranches précédentes : 12 ateliers de formation destinés aux techniciens en réfrigération et climatisation seront organisés, réunissant chacun 40 participants, pour un total de 480 techniciens formés à l'installation et à l'entretien des fluides frigorigènes inflammables et autres fluides potentiellement dangereux, ainsi qu'à l'amélioration et au maintien de l'efficacité énergétique des équipements de réfrigération et de climatisation ; poursuite du développement et du lancement de la base de données en ligne des techniciens (PNUE) (35 000 $US et fonds provenant de la tranche précédente) ;

ii) Trois sessions de formation spécifiques destinées à un total de 60 techniciens travaillant dans le domaine de la réfrigération commerciale et industrielle et des refroidisseurs ; acquisition d'outils pour 90 ateliers d'entretien (PNUD) (fonds provenant de la tranche précédente) ;

iii) Poursuivre le soutien aux instituts d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP) afin qu'ils organisent de nouveaux examens pour les techniciens du secteur informel, assurent la formation des évaluateurs et continuent à soutenir la mise en place d'un système de licences pour les techniciens en équipements de réfrigération et de climatisation (PNUE) (10 000 $US) ;

c) Les activités de sensibilisation du public et de vulgarisation comprennent :

i) Élaboration et diffusion d'au moins un matériel de sensibilisation et d'éducation, et organisation de trois ateliers de sensibilisation sur les possibilités de formation dans le secteur de l'entretien des équipements de réfrigération et de climatisation ainsi que sur les changements de politique à venir, notamment la certification et l'enregistrement obligatoires des techniciens ; une séance d'information publique avec distribution de matériel de sensibilisation sur les problèmes courants et l'entretien adéquat des appareils électroménagers de réfrigération et de climatisation, ainsi que sur la base de données des techniciens ; des activités de sensibilisation spécifiques au secteur, notamment l'élaboration de trois supports d'information et l'organisation de cinq ateliers de sensibilisation à l'intention des utilisateurs finaux, des ingénieurs et des planificateurs, mettant en avant les technologies alternatives émergentes respectueuses de l'environnement et écoénergétiques afin de favoriser des choix technologiques judicieux (PNUE) (36 300 $US et fonds provenant de la tranche précédente) ; et

d) Suivi du projet (PNUD) (49 000 $US) couvrant les frais de personnel et de consultants (43 000 $US), le matériel et les fournitures de bureau (2 000 $US), les communications (2 000 $US) et les déplacements (2 000 $US).

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

Rapport sur la consommation de HCFC et la vérification

17. En ce qui concerne les recommandations du rapport de vérification (voir le paragraphe 5 ci-dessus), le PNUD a indiqué que le gouvernement sri-lankais avait accueilli favorablement ces recommandations et réaffirmé son intention de continuer à renforcer les systèmes concernés de manière rapide et approfondie.

18. Le PNUD a précisé que l'interconnexion électronique entre le système STRATLINK du Département du contrôle des importations et des exportations et le système SYDONIA[7] des douanes sri-lankaises a déjà été mise en place, ce qui améliore l'interopérabilité, permet la délivrance en ligne des licences et la vérification des importations, et renforce la coordination entre les autorités nationales concernées. Les interventions restantes de la troisième tranche soutiendront donc la mise en œuvre sans heurts et le fonctionnement continu du système intégré, notamment en veillant à ce que les importateurs et les courtiers en douane saisissent correctement les données requises et à ce que tout manque de cohérence identifié par le système puisse faire l'objet d'un suivi et être corrigé.

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la deuxième tranche de la phase II du Plan de gestion de l'élimination des HCFC

Cadre juridique

19. Le gouvernement du Sri Lanka a émis des quotas d'importation de HCFC pour 2026 et 2027, fixés à 82,14 tonnes métriques (4,52 tonnes PAO), conformément aux objectifs de contrôle du Protocole de Montréal.

20. Le Secrétariat s'est enquis de l'atelier de formation des formateurs destiné à 15 formateurs des douanes, dont la tenue était prévue au cours de la deuxième tranche. Le PNUD a expliqué que cette activité n'avait pas encore été mise en œuvre, mais que toutes les dispositions avaient été prises, grâce à la coordination entre l'UNO et les douanes, pour qu'elle ait lieu en novembre 2026.

Secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération

21. Le Secrétariat a rappelé que, parmi les activités approuvées pour la deuxième tranche, il avait été convenu d'améliorer la certification dans les secteurs de la réfrigération et de la climatisation, ainsi que dans le secteur de la climatisation mobile (MAC), et a demandé des informations sur ces améliorations concernant le secteur MAC. Le PNUD a précisé que, compte tenu du chevauchement existant entre les métiers de la réfrigération et de la climatisation et ceux de la climatisation mobile au Sri Lanka, où certains techniciens de la climatisation mobile assureraient également l'entretien d'appareils électroménagers, les activités de formation et de certification spécifiquement liées au secteur de la climatisation mobile seraient couvertes par le Plan de mise en œuvre de l'Amendement de Kigali relatif aux HFC (KIP), tandis que les activités de renforcement des capacités au titre du PGEH seraient centrées sur le secteur de la réfrigération et de la climatisation.

[7] Le Système douanier automatisé (SYDONIA) est un système informatisé de gestion douanière mis au point par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et utilisé par les administrations douanières du monde entier pour traiter les déclarations en douane, gérer les importations et les exportations, percevoir les droits et taxes, et établir des statistiques commerciales.

Sensibilisation du public et actions de communication

22. Le Secrétariat s'est enquis des ateliers de sensibilisation destinés au grand public et spécifiques au secteur qui devaient être organisés au cours de la deuxième tranche et qui n'avaient pas été signalés. Le PNUD a expliqué que, diverses activités mettant en jeu le grand public ayant eu lieu au cours de la même période dans le cadre du projet de renforcement des institutions, l'UNO, en coordination avec les parties prenantes concernées, avait reporté les ateliers du PGEH au premier trimestre 2027.

Activités visant à maintenir l'efficacité énergétique dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération (décision 89/6)

23. Le Secrétariat s'est enquis de l'état de la mise en œuvre des activités visant à maintenir l'efficacité énergétique dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération, approuvées dans le cadre de la deuxième tranche de la phase II du PGEH, qui n'avaient pas été incluses dans le rapport périodique. Un rapport sur ces activités a ensuite été présenté. Il faisait état de consultations menées auprès des parties prenantes concernées par l'efficacité énergétique, visant à renforcer la coordination et à identifier les liens avec les initiatives nationales en cours, les activités de sensibilisation à l'efficacité énergétique et les mesures connexes mises en œuvre dans le cadre du PGEH. Des progrès ont également été réalisés concernant les activités liées au renforcement de la base de connaissances factuelles et des capacités techniques pour les équipements de réfrigération et de climatisation à haute efficacité énergétique. Un atelier a été organisé à l'intention des fournisseurs d'équipements de climatisation, et des supports de formation technique étaient en cours d'élaboration pour les fournisseurs et le personnel du secteur RAC. La mise en œuvre de ces activités se poursuivra au cours de la troisième tranche.

24. En ce qui concerne le voyage d'étude sur le terrain destiné à former les autorités de régulation en matière d'efficacité énergétique, dont la tenue a été approuvée au cours de la première année de mise en œuvre, le PNUD a indiqué que le gouvernement du Sri Lanka avait jugé essentiel de s'appuyer sur la relation de coopération avec le Japon en matière d'efficacité énergétique et avait donc choisi d'y organiser ce voyage d'étude. Une mission d'échange d'expériences au Japon a été menée en 2025. Cet échange a permis de renforcer les capacités de l'Autorité sri-lankaise de l'énergie durable en ce qui concerne les systèmes liés aux sociétés de services énergétiques. L'expérience du Japon en matière de normes et d'étiquetage relatifs à l'efficacité énergétique, ainsi que les connaissances et les capacités qui y sont associées, constituent une référence sur laquelle le Sri Lanka pourrait s'appuyer tout en garantissant la durabilité des interventions concernées.

Mise en œuvre de la politique en matière d'égalité des sexes

25. Conformément aux décisions 84/92 et 90/48, le gouvernement du Sri Lanka a intégré les politiques du Fonds multilatéral dans la mise en œuvre de la phase II du PGEH. Au cours de la mise en œuvre de la deuxième tranche, l'UNO a indiqué que les femmes représentaient 10 % des agents des douanes et des agents chargés de l'application de la loi formés, et 37 % des importateurs et des commissionnaires en douane formés. Bien qu'aucune femme n'ait participé aux activités de formation des techniciens, les invitations à la formation encourageaient explicitement la participation des femmes, et cinq techniciennes ont pris part à des cours de formation spécialisés. Les données ventilées par participant ont été suivies pour l'ensemble des sessions de formation et des ateliers organisés dans le cadre du PGEH et ont fait l'objet de rapports en conséquence. En outre, le matériel de sensibilisation et les activités de vulgarisation ont mis en avant l'égalité des chances au sein du secteur, et les consultations relatives à la certification et à l'enregistrement obligatoires des techniciens ont pris en compte les obstacles à la participation des femmes. La collecte et la communication des données ventilées se poursuivront au cours de la troisième tranche, tout comme les activités de sensibilisation.

Durabilité de l'élimination des HCFC et évaluation des risques

26. La pérennité à long terme de l'élimination des HCFC au titre de la phase II est soutenue par le renforcement continu des cadres réglementaires, institutionnels et techniques mis en œuvre. Le système de licences et de quotas reste opérationnel et est renforcé par une coordination régulière entre les douanes et le Département du contrôle des importations et des exportations, soutenue par des procédures actualisées et des outils de suivi améliorés tels que les appareils d'identification des fluides frigorigènes. Les consultations en cours sur les améliorations réglementaires et l'étude de normes et de codes de bonnes pratiques pour les fluides frigorigènes à faible PRP contribuent à institutionnaliser davantage les mesures de contrôle et à préparer le secteur à la transition. Les interventions de renforcement des capacités, notamment la formation des techniciens aux bonnes pratiques d'entretien, la formation spécialisée sur les systèmes commerciaux et industriels, la distribution d'outils d'entretien, le renforcement des centres de récupération et de régénération (R&R) et la mise en place d'une base de données publique des techniciens, ont contribué à institutionnaliser les bonnes pratiques et procédures, à améliorer les compétences techniques et à réduire la dépendance vis-à-vis des HCFC vierges, ce qui contribue globalement à la pérennité des résultats du PGEH. La mise en place de mécanismes de certification et d'enregistrement des techniciens, une fois pleinement opérationnels, permettra également de renforcer davantage le contrôle de la qualité et la conformité au sein du secteur.

27. Parmi les risques potentiels pour la durabilité figurent la demande persistante d'entretien des équipements hérités fonctionnant aux HCFC, la disponibilité de fluides frigorigènes de substitution à bas coût mais de qualité incertaine, l'adoption lente des bonnes pratiques d'entretien par les techniciens du secteur informel, ainsi que d'éventuels retards dans l'adoption de mesures réglementaires renforcées. Ces risques sont atténués grâce à l'application rigoureuse du système de quotas, à la poursuite des activités de formation et de sensibilisation, au soutien aux pratiques de récupération et de régénération, au renforcement des mécanismes de contrôle de la qualité des fluides frigorigènes, et à l'intégration progressive des exigences de certification dans le cadre de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) et de l'octroi de licences. Le Comité directeur du projet continuera de suivre les progrès de la mise en œuvre et les risques émergents, et des mesures correctives seront mises en place si nécessaire pour garantir que le Sri Lanka reste en bonne voie pour atteindre ses objectifs de conformité pour 2030 tout en préservant la durabilité sectorielle à long terme.

Conclusion

28. Le gouvernement du Sri Lanka applique son système d'octroi de licences et de quotas pour les importations et les exportations de HCFC et continue de se conformer au Protocole de Montréal. La consommation de HCFC est inférieure de 68 % au niveau de référence fixé pour la conformité, et l'interdiction d'importer des équipements et accessoires fonctionnant aux HCFC est en vigueur depuis le 6 juin 2026. Les équipements et outils acquis pour le secteur de la réfrigération et de la climatisation ainsi que pour les douanes contribueront aux activités de formation qui seront menées au cours de la troisième tranche. Le décaissement de la deuxième tranche a atteint 33 % ; les recommandations du rapport de vérification ont été prises en compte, les mesures restantes devant être menées à bien dans le cadre de la troisième tranche. Le gouvernement s'engage à garantir la promotion de la participation des femmes tout au long de la mise en œuvre de la phase II du PGEH. La mise en œuvre des activités de la troisième tranche facilitera ainsi l'adoption de fluides frigorigènes à faible potentiel de réchauffement planétaire (PRP) ou à PRP nul afin de réduire la consommation de HCFC et les fuites de fluides frigorigènes.

RECOMMANDATION

29. Le Secrétariat du Fonds recommande au Comité exécutif de prendre note du rapport périodique sur la mise en œuvre de la deuxième tranche de la phase II du Plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) pour le Sri Lanka et recommande également l'approbation globale de la troisième tranche de la phase II du PGEH ainsi que du plan correspondant de mise en œuvre de la tranche pour 2027-2030 pour le Sri Lanka, aux niveaux de financement indiqués dans le tableau ci-dessous.

	Titre du projet	Financement du projet ($US)	Coûts d'appui ($US)	Agence d'exécution
a)	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase II, troisième tranche)	53 200	3 724	PNUD
b)	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase II, troisième tranche)	86 800	11 284	PNUE